

Mercredi 24 Octobre 2018 - n°192

**Finances** - Villes de France rencontre Olivier Dussopt  
**Numérique** - Rendez-vous le 12 décembre pour débattre de la Ville du Futur !  
**Gestion** - 20 euros

**Événement - Grand Prix** - Cérémonie de remise du Grand Prix régional de la Revue des Collectivités Locales 2018 à Antibes

**Habitat** - Un deuxième appel à projet « E+C- » pour les bailleurs sociaux est lancé.

**Habitat** - S'inscrire à la web-conférence

**Agenda**

## FINANCES



### Villes de France rencontre Olivier Dussopt

Une délégation d'élus de *Villes de France*\* a rencontré ce mardi 23 octobre Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics. Cette audience visait à lui rappeler le scénario de remplacement de la taxe d'habitation travaillé et partagé par l'association. Le matin même la commission des finances de *Villes de France* validait d'ailleurs une des pistes présentées dans le rapport Richard-Bur. Quelques échanges en matière de

fonction publique territoriale ont également été à l'ordre du jour de cette rencontre, alors que le ministère est en cours de discussion avec les partenaires sociaux.

#### Garder une compensation évolutive

En ouverture, Caroline Cayeux, présidente de *Villes de France* a déclaré qu'il était « *urgent de trouver un scénario de remplacement qui permette à nos villes de conserver leur autonomie fiscale et financière* ». Celle-ci a rappelé que la TH représentait environ le tiers des ressources financières des villes. L'enjeu est donc considérable.

Les élus de *Villes de France* ont tour à tour expliqué dans quelles conditions ils seraient disposés à se voir remplacer l'actuelle TH. Le scénario d'un transfert de la taxe foncière départementale aux communes et EPCI, au prorata de leurs anciennes recettes de TH, pourrait convenir.

Les villes moyennes ont cependant dans la plupart des territoires des taux de TH plus élevés que ceux du foncier bâti départemental ; ces villes auront donc davantage besoin d'impôt national pour venir remplacer la TH par rapport aux plus petites communes. Cette part d'impôt national est estimée à environ 8 milliards d'euros qui s'ajouteraient aux 14 milliards de foncier départemental transférés au bloc communal.

#### Récupérer de la TVA

Ce scénario nécessite de compenser par la fiscalité nationale 8 milliards d'euros aux communes (5,6) et EPCI (2,4 milliards). Entre un transfert d'une fraction de CVAE ou de TVA aux intercommunalités, *Villes de France* penche plutôt favorablement pour la TVA, qui reflète l'activité économique dans son ensemble.

Jean-François Debat a d'ailleurs clairement indiqué au ministre que les collectivités locales (et plus particulièrement les villes sous-compensées) souhaitent « *avoir une évolutivité de leur compensation, sans quoi celles-ci tomberaient dans une logique de décorrélation qui a été celle de l'ancienne TP, décorrélation qui pourrait intervenir en plus à chaque loi de finances* ».

Pour que le compte y soit, Jacques Lamblin, maire de Lunéville, a précisé que cette réforme devait absolument prévoir un « *ajustement par le transfert d'impositions nationales comme la TVA, dotée d'une réelle dynamique, avec une répartition nationale de sa croissance* ».

#### Fonctions publiques

Sur le sujet de la fonction publique, Olivier Dussopt a détaillé les sept chantiers qui vont faire l'objet d'un projet de loi au début de l'année. Parmi les sujets faisant consensus avec les employeurs territoriaux, celui-ci a évoqué la création d'un barème universel aux fonctions publiques, relatif aux autorisations d'absence et congés exceptionnels, de même que la mise en place d'un délai pour arriver à imposer les 1 607 heures, à compter des prochaines municipales.

\* La délégation de *Villes de France* était composée de Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente de *Villes de France*, Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, président délégué de *Villes de France*, et de Jacques Lamblin, maire de Lunéville, président de la commission finances de *Villes de France*.

## NUMÉRIQUE



### Rendez-vous le 12 décembre pour débattre de la Ville du Futur !

A l'occasion de son trentième anniversaire, *Villes de France* organise ses Rendez-vous de l'Intelligence Locale sur des enjeux d'avenir à savoir la Ville du futur. Se déroulant à la Banque des Territoires, cet événement réunira élus et experts et se clôturera par l'annonce d'un manifeste de propositions en présence du secrétaire d'Etat Mounir Mahjoubi. *Villes de France* souhaite renforcer son

activité prospective afin d'accompagner ses villes et EPCI dans leurs projets de territoire. A ce titre, la ville intelligente est porteuse de solutions pour redynamiser les cœurs de ville, développer un nouveau tissu économique et concevoir le service public de demain.

[Voir le programme](#)

[S'inscrire](#)

## GESTION



### 20 euros

Il s'agit du montant moyen du forfait de post-stationnement (FPS) appliqué dans les villes moyennes, en cas de non-paiement ou de paiement partiel de la redevance de stationnement due immédiatement. Le FPS varie désormais d'une commune à une autre, à la différence de l'ancienne amende pénale de 2017 (17 €).

Ces 20 euros représentent un niveau nettement inférieur au FPS fixé dans les plus grands pôles urbains (de 35 à 50 euros). Dans certaines Villes de France, le FPS est même inférieur à l'ancienne amende contraventionnelle (jusqu'à 10 euros).

\* Source : enquête sur le stationnement dans les Villes de France dont la parution est prévue le 7 novembre prochain

## EVÉNEMENT - GRAND PRIX



### Cérémonie de remise du Grand Prix régional de la Revue des Collectivités Locales 2018 à Antibes

Après une première édition du Grand Prix en région Nouvelle Aquitaine, dont la remise des prix a eu lieu à Cognac le 14 juin dernier lors du Congrès de *Villes de France*, la Revue des Collectivités Locales, en partenariat avec l'Agence France Locale, EDF Collectivités et Proople, mais aussi avec le soutien de la ville d'Antibes-Juan-les-Pins, a décerné son deuxième Grand Prix régional. Cette

cérémonie était organisée le mercredi 17 octobre 2018 à la villa d'Eilenroc au Cap d'Antibes, accueilli par Jean Leonetti, Maire de la ville d'Antibes Juan-les-Pins.

#### Le Grand Prix et les différents trophées

À la suite de l'ouverture de cérémonie faite par Stéphane Demazure, président de Link Média Group, et un discours de Jean Leonetti, un prix a été décerné dans chacune des dix catégories. Le Grand Prix a récompensé les meilleures réalisations urbaines par les communes et intercommunalités de 10.000 à 250.000 habitants. Le Grand prix PACA-Occitanie-Corse 2018 a été décerné à Jacques Bascou, président de l'Agglomération du Grand Narbonne pour le projet « *Revitalisation des centres anciens* ». Ce projet narbonnais a pour objectif de redonner envie aux habitants de réinvestir les cœurs historiques des villes et villages du territoire avec une approche innovante, expérimentale et non institutionnelle.

Les lauréats 2018 sont les suivants :

- Le trophée dans la catégorie « *Mobilité* » à la ville d'Alès avec Alès'Y, une 3e navette gratuite en cœur de ville
- Le trophée dans la catégorie « *Revitalisation du centre-ville* » à la l'Agglomération du Grand Narbonne avec le projet revitalisation des centres anciens
- Le trophée dans la catégorie « *Aménagement et espace public centre-ville* » avec deux projets exaequo (la ville de Cannes avec Boccacabana et la ville de Foix avec l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal)

- Le trophée dans la catégorie « *Energie* » à la Communauté d'Agglomération du Sicoval avec l'expérimentation de la route solaire Wattway
- Le trophée dans la catégorie « *Sécurité* » à la ville d'Antibes Juanles-Pins avec le projet de la vidéo-protection à la smart city
- Le trophée dans la catégorie « *Innovation numérique* » à la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère avec la mise en tourisme de Fanjeaux, site pôle du pays cathare
- Les trophées dans la catégorie « *Rénovation du patrimoine* » avec deux projets exaequo (la ville de Carpentras avec la bibliothèque-musée de l'Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu et la ville de Perpignan avec le musée d'art Hyacinthe Rigaud)
- Le trophée dans la catégorie « *Gestion de l'eau* » (l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse avec le projet digue des Iscles de Milan à Cheval Blanc)
- Le trophée dans la catégorie « *Accessibilité* » à la ville de Cannes à nouveau avec Boccacabana

### **Le concours et ses éditions régionales**

16 projets finalistes, portés par une commune ou une intercommunalité ont été sélectionnés par la rédaction de la Revue des Collectivités Locales. Ils ont été soumis le 7 septembre 2018 au vote d'un jury composé de personnalités reconnues pour leur indépendance. Les projets, réalisés dans des communes de 10 000 à 250 000 habitants ont tous été achevés entre le 1er janvier 2016 et septembre 2018. Tous les projets déposés en compétition pour l'édition régionale sont inscrits pour s'affronter lors du Grand Prix National. Pour cette deuxième édition en région, la Revue des Collectivités locales a créé le prix accessibilité. Ce prix distingue parmi les réalisations présentées dans chaque catégorie le projet le plus innovant pour favoriser l'accès aux équipements et services à tous. Le Grand Prix 2018 en région PACA-Occitanie-Corse est choisi parmi les lauréats de chaque catégorie, et distingue une réalisation particulièrement marquante par son caractère fédérateur, créateur de valeur et de lien social à l'échelle de la commune. Créé en 2015, le Grand Prix de la Revue des Collectivités Locales va chercher les projets au cœur des territoires, et vise à faire connaître plus largement des initiatives remarquables qui ont valeur d'exemple auprès de collectivités de même taille.

Il s'inscrit ainsi résolument dans le soutien aux initiatives locales dans des domaines aussi variés que l'aménagement urbain, les réseaux, l'environnement, les équipements publics ou les transports durables.

Site événement : <http://www.grandprix-collectiviteslocales.fr/>

## **HABITAT**

### **Bâtiment à Énergie Positive & Réduction Carbone**

#### **Un deuxième appel à projet « E+C- » pour les bailleurs sociaux est lancé.**

A l'occasion du Congrès de l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) de Marseille, le deuxième appel à projet E+C- (« *Énergie + Carbone -*») pour les bailleurs sociaux a été lancé jeudi 11 octobre 2018. Il s'agit d'un dispositif d'aide financière mis en place par l'USH et le Groupe Caisse des Dépôts à destination des organismes de logement social s'engageant activement dans l'expérimentation.

Le fonctionnement de cet appel à projet diffère par rapport au premier, dans le sens où il fonctionne selon le principe d'un guichet. Les candidatures sont analysées au fur et à mesure des dépôts, par ordre d'arrivée et jusqu'à épuisement de l'enveloppe globale restante de 13 millions d'euros. Le guichet est ouvert jusqu'au 30 juin 2019.

Dans la démarche d'expérimentation, les maîtres d'ouvrage testent la faisabilité technique et économique des solutions permettant la réduction des consommations énergétiques non renouvelables, le déploiement des énergies renouvelables et le recours à des matériaux, systèmes énergétiques ou encore techniques constructives à faible empreinte carbone. Le label E+C- atteste du respect des bonnes pratiques mises en place dans un bâtiment visant certaines des performances énergétique et environnementale précitées. Le label E+C- est uniquement délivré par un des 5 organismes de certification ayant passé une convention avec l'État.

Pour en savoir plus :

[Cahier des charges de l'appel à projet 2018 \(Version Pdf\)](#)

[Cahier des charges de l'appel à projet 2018 + annexes à remplir par le candidat \(Version Word\)](#)

Le site de l'expérimentation : <http://www.batiment-energiecarbone.fr/>



### S'inscrire à la web-conférence

Cette web-conférence du Réseau des acteurs de l'habitat aura lieu le 14 novembre 2018 de 15h00 à 16h15 sur le thème « *Habitat social et foncier solidaire : quelles réalités ? quelles perspectives ?* ». La webconférence permettra de faire le point sur les fondamentaux du modèle « organisme de foncier solidaire-bail réel solidaire » qui s'est progressivement enrichi depuis sa consécration par la loi ALUR. Mais également – et surtout – cette webconférence

explorera le potentiel que le foncier solidaire représente pour l'habitat social, à partir des premières expériences conduites. Cette webconférence interactive s'adresse tant aux organismes Hlm qu'aux collectivités locales et à l'ensemble des acteurs de l'habitat qui cherchent de nouvelles voies pour développer et pérenniser des solutions de logement abordables. Les intervenants seront Nathalie Demeslay, responsable du service Habitat de Rennes métropole, Anne-Katrin Le Doeuff, directrice générale déléguée d'Espacité et Vincent Lourier, directeur de la Fédération des Coop'Hlm. La webconférence sera animée par Dominique Rousset, journaliste. Les promoteurs du Réseau des acteurs de l'habitat sont les organisations et institutions suivantes : AdCF, ADF, AMF, AMVBF, APVF, Caisse des Dépôts, FNAR, FNAU, France Urbaine, Union sociale pour l'habitat, et *Villes de France*.

La participation est sans frais mais l'inscription est obligatoire : <https://www.acteursdelhabitat.com/>

## AGENDA

- **24 au 26 octobre 2018** - *Barcelone* - Déplacement d'une délégation de la Commission Europe à Barcelone
- **13 novembre 2018** - *Paris* - Séminaire *Villes de France* - CGET - Atout France " *Quel tourisme dans les villes moyennes ?* "  
Programme - Inscriptions : [email protected]
- **13 novembre 2018** - *Paris* - Laboratoire de *Villes de France* sur la Politique de la Ville
- **19 novembre 2018** - *Paris* - Réunion du réseau des Directeurs de cabinet
- **12 décembre 2018** - *Paris* - Rendez-vous de l'intelligence locale consacré à la Smart City suivi des 30 ans de *Villes de France*  
Programme et inscription
- **22 janvier 2019** - *Paris* - Cérémonie des vœux de *Villes de France*
- **13 et 14 juin 2019** - *Albi* - Congrès de *Villes de France*